



2^{ÈME} DÉFI

RENFORCER LA LÉGITIMITÉ POLITIQUE DES ASSOCIATIONS

PARALLÈLEMENT AU RENFORCEMENT DE LEURS MÉTHODES D'INFLUENCE, LES TÊTES DE RÉSEAU AYANT PARTICIPÉ AU PARCOURS SUR CE THÈME ONT MIS EN AVANT UNE SÉRIE D'ENJEUX LIÉS AU RENOUELEMENT DE LEUR POSTURE. ELLES JUGENT IMPORTANT DE RENOUELER LEURS MODES LEUR DIALOGUE AVEC LA SPHÈRE POLITIQUE ET L'ANIMATION DES RÉFLEXIONS INTERNES SUR LES ENJEUX DE SOCIÉTÉ.

La tendance à l'instrumentalisation des actions du secteur associatif par les pouvoirs publics est un risque majeur et croissant. En effet, les liens forts entre administrations et associations (financiers, politiques...) amènent ces dernières à devoir régulièrement se plier à de fortes contraintes bureaucratiques, voire à servir de caution aux politiques publiques. Parallèlement, la délégation accrue de certaines réflexions et actions publiques au secteur privé (consultants, cabinets de conseil) participe à un appauvrissement des idées et une homogénéisation des propositions politiques.

VU SUR LE TERRAIN !



L'ENGAGEMENT DU RÉSEAU EUROMED FRANCE (REF) DANS L'ANIMATION DU DIALOGUE ENTRE LES SOCIÉTÉS CIVILES DE LA RIVE SUD DE LA MÉDITERRANÉE ET L'UNION EUROPÉENNE (UE)

Alors que la Politique européenne de voisinage (PEV) de l'UE a été lancée en 2004, le REF a publié un document de contribution à sa révision en 2015. De 2018 à 2021, le réseau s'est vu confier l'animation du dialogue entre l'UE et la région Sud de la Méditerranée, dans le cadre d'un consortium de 5 réseaux associatifs régionaux. Cette responsabilité lui a demandé un travail conséquent qui, à l'issue du projet, l'amène à mettre en avant deux pré-requis pour garantir un dialogue constructif.

D'une part, la co-construction des politiques publiques nécessite un réel engagement de toutes les parties, pour que ces espaces de dialogue ne servent pas de caution aux choix politiques qui sont faits, mais les orientent réellement. D'autre part, les institutions publiques attendent que la société civile fournisse une expertise technique sur des enjeux très sectoriels, tandis qu'à l'inverse, les organisations de la société civile attendent de ces espaces de dialogue des résultats sur le plan des orientations politiques globales. Ce décalage témoigne d'une incompréhension manifeste sur ce qui constitue le mandat premier des organisations de la société civile : être des actrices démocratiques à part entière et non de simples opératrices techniques.

Dans ce contexte, les capacités des associations à se différencier et à développer une analyse originale semblent de plus en plus limitées. La multiplication des contraintes administratives limite leur temps disponible. Cette situation augmente la souffrance au travail des salariés et nuit à l'engagement des bénévoles.



ENTENDU LORS DU PARCOURS...

« La société civile a changé de statut : les institutions nous considèrent de moins en moins comme un acteur-clé des débats. »

« Cette tentative de considérer la société civile comme un prestataire de services, et non plus comme un partenaire, nuit gravement à son indépendance et donc à sa capacité à penser et construire des alternatives. »



LES CLÉS DU CHANGEMENT

- + **Questionner la pertinence et l'intérêt de la collaboration avec les organisations publiques** et déterminer les lignes rouges du partenariat.
- + **Poser des conditions aux organisations publiques sur les cadres du dialogue et les processus de validation des propositions des parties prenantes.** Cette démarche initiale doit permettre de définir des méthodes de consultation et d'action collective dont la temporalité correspond à celles des réseaux associatifs. C'est une condition pour garantir la capacité des associations de formuler des propositions qui ont du sens.

ENJEU 6

Questionner la mise en concurrence des associations face aux financements

Au sein des réseaux associatifs, le temps passé à la recherche de financements empiète sur le temps de réflexion et d'analyse. Cette « course aux financements » contribue à une perte de sens dont souffrent certains collaborateurs et bénévoles. Elle restreint la parole critique des réseaux associatifs, qui craignent de perdre des subventions, certaines organisations intègrent tellement ce risque qu'elles ont tendance à l'autocensure. De plus, les procédures d'appel à manifestation d'intérêt (AMI), auxquelles les institutions ont généralement recours, ont de multiples conséquences sur l'influence du monde associatif. Elles mettent en concurrence les associations plutôt que de les inciter à créer des partenariats et leur demandent souvent d'agir au service de projets conçus par les organisations publiques, plutôt que de leur permettre de les imaginer ensemble.



VU SUR LE TERRAIN !

LES APPELS À MANIFESTATIONS INVERSÉS DU RÉSEAU COCAGNE

Il y a quelques années, le Réseau Cocagne a considéré que son modèle économique s'était écarté de sa philosophie originelle. Le principe de l'essaimage utilisé alors était très vendeur auprès des bailleurs, mais peu cohérent avec les valeurs du réseau. Face à cette situation, le Réseau a lancé le programme « Fabrique de nouveaux territoires Cocagne » qui s'appuie sur des « appels à manifestation d'intérêt inversés ». Un parcours d'accompagnement est proposé aux structures sélectionnées qui leur permettent de monter un projet qui sera soumis à des financeurs. Les financeurs sollicités choisissent de soutenir ou pas le projet, sans dévoyer la proposition initiale. L'appel à manifestation d'intérêt inversé permet de sortir de la concurrence et de gagner en influence.



ENTENDU LORS DU PARCOURS...

« Dans notre secteur, nous sommes souvent dans des relations où nous devons d'un côté prendre garde à l'instrumentalisation tout en faisant face à la concurrence. Nous sommes dans des dilemmes éthiques en permanence. »



LES CLÉS DU CHANGEMENT

- + **Prendre conscience que la multiplication des contraintes administratives et financières limite toujours le temps consacré au traitement des sujets de fond.** Par conséquent, les têtes de réseau doivent faire un arbitrage conscient entre le temps de recherche de financements et celui passé à imaginer des actions innovantes.
- + **Interroger des « postures de marketing » adoptées au sein de certains réseaux,** qui consistent à développer des narratifs ayant pour but principal de séduire les financeurs. Elles conduisent souvent à valoriser le fonctionnement de son association plutôt que les causes qu'elle défend.
- + **Inventer des outils de recherche de financements,** tel que « l'AMI inversé », qui donne la possibilité aux réseaux associatifs de faire des choix plutôt que d'être choisis. Il s'agit de redonner aux associations la possibilité d'imaginer des projets innovants, tout en reprenant à leur compte les qualités des outils existants.
- + **Construire des projets associatifs de territoires,** afin de proposer des alternatives d'investissements concrètes et attractives pour les financeurs.

ENJEU 7

Donner plus de visibilité à la contribution des associations aux enjeux de société

L'utilité sociale des services rendus par les associations dans la vie quotidienne des citoyens est très importante. Le monde associatif est un acteur essentiel de la vie des idées, de la citoyenneté et de l'action collective. Pour autant, ce rôle gagnerait à être mieux reconnu, ce qui renforcerait la motivation des salariés et bénévoles investis dans ces structures. La tendance à la bureaucratisation accroît cette perte de sens, puisqu'elle conduit à davantage gérer que de créer, débattre ou co-construire.



VU SUR LE TERRAIN !

LE FILM « PERSONNE » IMPULSÉ NOTAMMENT PAR LE RÉSEAU DE PARALYSIE CÉRÉBRALE FRANCE

Paralysie Cérébrale France tente, depuis plusieurs années, de sonner l'alerte sur le manque de considération et de moyens accordés aux professionnels du secteur médico-social qui accompagnent, au quotidien, les personnes en situation de handicap. Face à l'absence de réaction des pouvoirs publics, l'Arimoc, l'Apajh Gironde et Hapogys, avec une agence audiovisuelle et en lien étroit avec la fédération Paralysie Cérébrale France, ont décidé de réaliser un film documentaire qui montre les réalités quotidiennes des personnes handicapées et de celles et ceux qui les accompagnent.

Intitulé « Personne », ce film documentaire de 46 minutes a été projeté dans une grande salle de cinéma parisienne en mars 2022, et a servi de support pour une soirée débat organisée avec les représentants des candidates et candidats à la présidence de la République. Au final, les responsables de Paralysie Cérébrale France estiment que cette séance a eu bien plus d'impact qu'un rapport et que la puissance émotionnelle de ce film est un atout dans la construction de leur plaidoyer.

Valoriser davantage la contribution des associations à la fabrique des communs, qui sont au centre de leurs préoccupations quotidiennes, apparaît comme une urgence pour rendre le milieu associatif attrayant et écouté.



ENTENDU LORS DU PARCOURS...

« Pour redevenir un secteur attractif, nous devons revaloriser le travail associatif et en faire un sujet que l'on défend tous ensemble, qui n'est pas réductible au dialogue social des employeurs. Cela permet de refaire un lien entre nous et entre nous et l'État. »



LES CLÉS DU CHANGEMENT

- + **Démontrer la contribution des réseaux associatifs à la société**, en se concentrant sur deux ou trois messages clés illustrés par des histoires et des témoignages de personnes concernées. Il s'agit de faire évoluer la perception de l'action en utilisant la capacité des outils de communication à transmettre des émotions et des ressentis.
- + **Collaborer avec d'autres associations, pour renforcer la force des témoignages** sur la contribution du secteur aux enjeux sociétaux.
- + **Créer des lieux de débat avec les représentants politiques, pour créer un lien pérenne**. Cette logique peut s'appliquer au niveau local comme au niveau national.

La définition des actions d'intérêt général est dévoyée par des discours politiques qui considèrent que les initiatives économiques individuelles contribuent automatiquement à l'intérêt collectif. Cette vision remet en cause l'importance des dynamiques collectives et citoyennes. Cette situation contribue à la crise de représentativité des corps intermédiaires, dans un contexte où les citoyens construisent davantage leur vision sociétale « à la carte », en agrégeant différentes analyses thématiques et en passant d'une cause à une autre, sans forcément discuter collectivement d'une vision globale de la société. Par ailleurs, l'émergence de mouvements collectifs, et non associatifs, défendant des causes universelles (luttres contre le changement climatique, lutte contre les discriminations raciales, féminisme ...), souvent qualifiées de « communs », questionne la vision actuelle de l'intérêt général



VU SUR LE TERRAIN !

LA PARTICIPATION DU MOUVEMENT SOL AU PACTE POUR LA TRANSITION

Le Mouvement SOL est membre du Collectif pour une Transition Citoyenne, au sein duquel il mène des actions de plaidoyer, comme la mise en place du Pacte pour la Transition dans le cadre des élections municipales 2020, puis des élections législatives 2022. Celui-ci a eu pour ambition d'interpeller les candidates et candidats autour de sept grands enjeux, dont la thématique de l'économie soutenable et solidaire.

Le Mouvement Sol s'est saisi de cet espace d'interpellation pour mettre en lumière les besoins et propositions des monnaies locales. Les réponses et engagements des candidates et candidats ont été publiés dans une synthèse et restent visibles sur la plateforme en ligne. La question des monnaies locales, aux côtés de celles de la finance éthique et de l'économie soutenable, a permis au collectif de s'accorder autour de valeurs et de positions défendant une économie des communs.



ENTENDU LORS DU PARCOURS...

« L'apport du secteur associatif à la société française est minoré : il est considéré comme un « gentil monde désirable » qui fait des petites choses. Pourtant, le monde associatif a marqué l'histoire de France ! »

« Il faut que notre action soit organique et non théorique. Il faut dire et démontrer. Nous ne sommes pas de doux rêveurs, nous sommes raccrochés au monde réel, que nous connaissons souvent bien mieux que ceux qui font l'action publique. »



LES CLÉS DU CHANGEMENT

- + **Imaginer des « macro-plaidoyers » sur les communs.** Ils nécessiteront des alliances larges entre les têtes de réseau associatives et avec d'autres acteurs, afin de construire un langage et un imaginaire commun sur les réponses qui peuvent être apportées aux grands enjeux contemporains.
- + **Se référer à la façon dont les réseaux associatifs ont déjà contribué à de grandes étapes historiques de l'action collective en France,** pour mieux comprendre et valoriser la façon dont ils peuvent contribuer aux réflexions sur les communs.
- + **Valoriser davantage le potentiel du monde associatif à identifier des enjeux locaux relatifs aux communs** et la capacité des têtes de réseau à agréger des informations pertinentes contribuant à la définition des politiques et à la mobilisation de l'opinion publique.

L'influence par l'empathie et l'exercice de la solidarité sont des moteurs puissants d'adhésion et de mise en action. Le secteur associatif est attractif, car, au-delà de ses valeurs, il est capable de créer de la solidarité qui génère du bonheur. Cette capacité à créer des liens a été construite sur la base d'utopies guidées par des valeurs humanistes et fondées sur la croyance au collectif. Aujourd'hui, le secteur privé lucratif (publicités, jeux vidéo...) prend une place importante dans la création d'utopies, généralement guidées par des envies individuelles.

VU SUR LE TERRAIN !



« TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE DURÉE »
D'ATD QUART MONDE

« Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi ». S'emparant de cet objectif universel, ATD Quart Monde lance, en 2014, des réflexions internes qui aboutissent en 2017 à une expérimentation dans dix territoires français de 5 000 à 10 000 habitants pour en faire des « Territoires zéro chômeur de longue durée ».

Soutenus par une loi d'expérimentation votée à l'unanimité par le parlement l'année précédente, les projets territoriaux reposent sur la création d'emplois grâce à des comités territoriaux d'emploi et des Entreprises à But d'Emploi (EBE). Elles embauchent des chômeurs de longue durée (plutôt des personnes éloignées de l'emploi) en CDI, au SMIC et à temps choisi, afin de créer et réaliser des activités utiles localement non réalisées par le marché classique. Ce dispositif permet de penser autrement l'accès à l'emploi et développement des territoires. Après deux ans d'expérimentation, plus de 800 personnes avaient été embauchées par les 11 EBE impliquées et une seconde loi d'expérimentation a été adoptée en 2021, pour étendre le projet à une cinquantaine de nouveaux territoires.

Par conséquent, il paraît urgent que les réseaux associatifs occupent toujours le terrain de la construction des utopies et de l'imaginaire collectif. Ouvrir les possibles et repenser le bien-être permettra d'être plus attractif et influent.



ENTENDU LORS DU PARCOURS...

« Nous avons été là aux moments clé de l'histoire en défendant la solidarité, le vivre ensemble et l'intérêt pour le collectif. Nous avons été à l'initiative de démarches, d'approches innovantes pour oxygéner les imaginaires. Nous sommes en perte de vitesse sur ce point et c'est dommage, car c'est l'une de nos forces essentielles. »



LES CLÉS DU CHANGEMENT

- + **Réinterroger les modes de gouvernance et les schémas de consultation au sein des réseaux associatifs**, au regard de leur capacité à faire émerger des propositions originales et cohérentes sur l'avenir de la société. Ce questionnement doit intégrer une réflexion sur la façon d'associer les publics et d'en faire des acteurs de la redéfinition des objectifs des réseaux associatifs.
- + **Concrétiser et vérifier l'utopie collective en montrant qu'elle permet de structurer des projets** et des ambitions réalisables.
- + **Se rapprocher des nouveaux mouvements citoyens qui portent parfois des sujets innovants** et peuvent être fondés sur des schémas d'organisation originaux.